

Le comité des fêtes

En avez-vous entendu parler ?

Dans chaque village de France, il peut en exister un. A Villeneuve-Saint-Denis, il existe, il vit correctement grâce ses membres bénévoles depuis plus de quarante ans.

Que fait-il ?

Sa mission est de donner une vie à notre village ! Pour cela l'action des membres bénévoles a une importance capitale pour :

Nos jeunes (de 0 à 10 ans) assistent à un spectacle de Noël avec un goûter. Selon le budget, ils reçoivent un cadeau.

Nos anciens (à parti de 63 ans) sont conviés à un repas annuel avec animation.

Qui est-il ?

Il est composé de bénévoles habitants Villeneuve-Saint-Denis. Le nombre de ses membres n'est pas limité. Chaque membre donne de son temps pour la préparation, l'assistance et l'animation des festivités qui sont programmées annuellement. Comme pour toute association, il a un bureau qui est composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier.

Avec quels moyens ?

La subvention municipale nous permet de réaliser nos deux manifestations majeures. Les bénéfices, obtenus par nos autres activités, permettent d'élever nos prestations majeures qui sont le Noël des enfants et le repas des seniors.

Et vous ?

Nous pensons que vous pouvez tous, Vildyonisiens, Vildyonisiennes, nous aider. Deux pistes seront possibles :

Venez tous participer à nos manifestations. Elles sont toutes annoncées par tract que nous distribuons dans chaque boîte aux lettres. Elles se passent toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

Venez participer à la vie de notre association. Ces dernières années sont particulièrement difficiles. Cette année trois personnes nous ont rejoints. C'est très encourageant.

Nous vous remercions pour le temps que vous avez accordé à la lecture de cette information.

Longue vie au comité des fêtes.

Pour tout renseignement, contactez :

Monsieur Dider LE GARREC, Président - ☎ 06.84.12.35.28

